



DATE DE PUBLICATION : 12 JANVIER 2026

SUCCURSALE DE VERSAILLES

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES YVELINES

**Délégation de signature donnée par la directrice départementale des Yvelines
au responsable du service des Entreprises et à son adjointe**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Alain GERBIER, le 14 octobre 2024 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Daphné SALON-MICHEL, directrice départementale des Yvelines (succursale de Versailles) et de Monsieur Jérôme BON, adjoint à la directrice départementale des Yvelines, délégation est donnée à Monsieur Karim SOUALAH, Responsable du service des Entreprises, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Madame Nese BAHLER-SARMIS, responsable adjointe du service des Entreprises, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la banque, relatif à l'exercice des activités du Service des Entreprises de Versailles.

Monsieur Karim SOUALAH reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Versailles dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

Fait à Versailles, le 12 janvier 2026

Daphné SALON-MICHEL